

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **4780**

Société :

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : **KOUDARI FATIMA**

Date de naissance :

Adresse :

Tél : **06 15 74 19 05**

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **14/12/23**

Nom et prénom du malade : **KOUDARI Fatima**

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Neveelle Diabète**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/4/23		C	2 500	Dr. M. B. Néphro - Dialyse Farhatine 3 N° 81 Bd Mohamed Bouzid Hay Salama - Casablanca - Tel: 0522 32 66 94 71

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IBN ROUCHD Mehdi BELAYACHI 355, Av. Reda Guedira, Cité Djemaa Casablanca - Tél: 0522 37 07 06	11/04/23	PHARMACIE IBN ROUCHD Mehdi BELAYACHI 355, Av. Reda Guedira, Cité Djemaa Casablanca - Tél: 0522 37 07 06

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

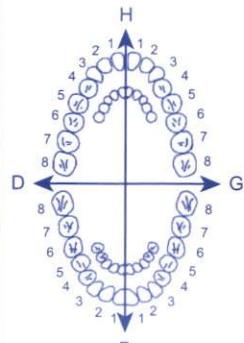
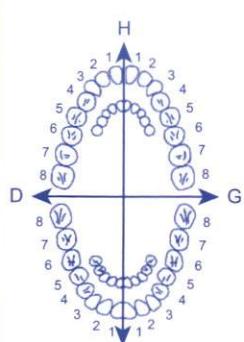
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste Néphrologie Maladies du Rein
Rein Artificiel

Ancienne Médecin du C.H.U Ibn Rochd
Ancienne Chef Service de Dialyse
Hôpital Ben Msik Sidi Othmane



اختصاصية أمراض الكلى
الكلية الإصطناعية

دكتورة سابقة بمستشفى ابن رشد
رئيسة مصلحة تصفية الدم سابقا
مستشفى ابن امسيك سيدى عثمان

ORDONNANCE

Casablanca, le : 11 / 4 / 23

Nom/Prénom :

89,50 + 3 R Hossna Ri Fatus
26,70 SV

Cal cim at (N° 4)

PHARMACIE IBN BOUCHA
355, AV. AÏT SELAYA N° 40
Casablanca - Tel. 022370706

SV PHARMACIE IBN BOUCHA
355, AV. AÏT SELAYA N° 40
Casablanca - Tel. 022370706 (N° 6)

79,50

Rect ola x SV

Farhatine 3 N° 81
Bd. Mohamed Bouziane
Hay SALAMA -CASABLANCA
Tél.: 05 22 55 62 98
Fax : 05 22 56 94 77

Dr. Fatima FATNANE
Néphro - Dialyse
Farhatine N° 81 Bd. Mohamed Bouziane
Hay Salama - Casablanca
Tél. 05 22 55 62 98 Fax 05 22 56 94 77

فرحتين 3 رقم 81
شارع محمد بوزيان
حي السلامه - البيضاء
الهاتف : 05 22 55 62 98
الفاكس : 05 22 56 94 77

7340

~~PHARMACIE JBN ROUCHD~~
355, Av. Reda Guedira, Gte Djamaa
Casablanca - Tel: 0522 37 07 06

SV

Cpt le Sein

Aiguille d'insuline

1 S x 21 j - a 6 j

Ballon gris

116.30

1 Ua S x 3/j

OROKENE 200

99.00

1 cp/j x 21

Vegetable

~~PHARMACIE JBN ROUCHD~~
Mehdi BELAYACHI
355, Av. Reda Guedira, Gte Djamaa
Casablanca - Tel: 0522 37 07 06

Dr. Fatima FATNANE
Néphro Dialyse
Farhatine J Nephrologie et Néphrologie
Hôpital Mohamed Bouziane
Tél: 05 25 88 84 77

~~PHARMACIE JBN ROUCHD~~
Mehdi BELAYACHI
355, Av. Reda Guedira, Gte Djamaa
Casablanca - Tel: 0522 37 07 06

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E008
PER :04/2026

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E006
PER :04/2026

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E010
PER :04/2026

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E011
PER :06/2026

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E013
PER :07/2026

3 160929 905170

COM... DICAMENT

8, rue Im 282 E LOT PER CASA I, CASABLANCA - MAROC

Prix 89.00

Poids net

N° lot / Batch n°:
EXP:

COMPLÉMENT ALIMENTAIRE N'EST PAS UN MÉDICAMENT
8, rue JVA SANTÉ,
Im 282 E Résidence CASA I,
CASABLANCA - MAROC

89.00

Poids net
77 g

N° lot / Batch n°:
EXP:

89.00

Poids net
77 g

3 160929 905170

AMENT

COMPLÉMENT ALIMENTAIRE
8, rue Im 282 E LOT PER CASA I, CASABLANCA - MAROC

Prix 89.00

Poids net
77 g

N° lot / Batch n°:
EXP:

EMB75112W - Ref: 990517 - ETUIM990

3 160929 905170

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebat Casablanca

Oroken 200 mg cp pel b 8

P.P.V : 143,60 DH

6 118000 061069

LOT 220480

2025/06

PPC:79,50DH

8 051128 634419

IXOR 20 mg 14 Comprimés effervescents

PPV 73DH60
EXP 08/2023
LOT 15014 5

6 118000 032793

IXOR 20mg 14 Comprimés effervescents



14 Comprimés effervescents